

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Enrichissement de la malbouffe : Le projet de règlement abandonné dans sa forme actuelle**

---

**Montréal, le 14 septembre 2009** – La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) est très heureuse que Santé Canada ait décidé d'abandonner son projet de réglementation qui aurait permis à l'industrie d'enrichir la malbouffe de vitamines et de minéraux. Toutefois, il est important de rester vigilant puisque la politique d'enrichissement facultatif des aliments sera éventuellement revue.

Rappelons que, depuis 2005, l'industrie alimentaire réclamait le droit d'ajouter des vitamines et des minéraux à certains aliments. « Aucune crise sanitaire ne justifiant un enrichissement massif, ce projet était donc davantage au service du marketing alimentaire qu'à celui de la santé des Canadiennes et des Canadiens », déclare Suzie Pellerin, directrice de la Coalition Poids.

« Nous nous réjouissons aujourd'hui, mais nous ne baisserons pas la garde pour autant. En effet, il est clair que l'idée n'est pas complètement abandonnée. Nous nous attendons donc à revoir certains éléments de ce projet repensés et présentés à nouveau sous une autre forme au cours des prochains mois » affirme Mme Pellerin.

Dans une lettre envoyée à la ministre de la Santé, l'honorable Leona Aglukkaq, en juin dernier, la Coalition avait exprimé ses craintes concernant les effets pervers de la politique d'enrichissement facultatif alors étudiée. « Nous redoutons, entre autres, que cette politique entraîne la glorification de produits à faible valeur nutritive comme c'est le cas actuellement aux États-Unis », ajoute Mme Pellerin.

En plus de créer la confusion autour des bénéfices nutritionnels de certains aliments, la politique aurait pu augmenter les mauvaises habitudes alimentaires en accordant à la malbouffe des propriétés santé. Ceci aurait certainement découragé les gens de consommer des aliments qui sont vraiment nutritifs et bénéfiques pour leur santé. « Des chips, des guimauves et des tablettes de chocolat enrichies de vitamines, de fibres ou de calcium, ça induit la population en erreur! », conclut la directrice de la Coalition Poids.

### **À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids**

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit dans le cadre de trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails [www.cqpp.qc.ca](http://www.cqpp.qc.ca).

**Source :** Amélie Desrosiers  
Agente de communication, Coalition québécoise sur la problématique du poids  
Téléphone : 514 598-8058 poste 233  
Cellulaire : 514 475-7431  
[adesrosiers@cqpp.gc.ca](mailto:adesrosiers@cqpp.gc.ca)

**Pour joindre Suzie Pellerin, directrice de la Coalition :**  
Cellulaire : 514 235-3766